[ Date ]

Privé et confidentiel

Délivré par [ courriel, courrier, en personne, etc. ]

[ Nom de la personne ]

[ Adresse de la personne ]

Cher/chère [ nom ] :

|  |  |
| --- | --- |
| Objet : | Plainte déposée le : [ date ] |

Nous avons reçu votre plainte au sujet des allégations soulevant que [ description de la plainte ]. Nous prenons vos préoccupations sérieusement et enquêterons sur la question. Nous avons désigné [ nom et fonction de l'enquêteur ] pour enquêter au sujet de votre plainte. À titre d'information, nous joignons à cette lettre un exemplaire de notre brochure sur la procédure de traitement des plaintes.

Pour commencer [ nom de l'enquêteur ] se réunira avec vous pour obtenir plus de précisions à propos de votre plainte. Une rencontre avec vous a été prévue le [ date ] à [ heure ] à [ lieu ]**,** ou à un autre moment qui vous conviendra mieux. Lorsque vous rencontrerez [ nom de l'enquêteur ], il vous demandera si, à votre avis, il existe d'autres personnes qui pourraient avoir des informations au sujet de votre plainte et avec qui nous devrions parler. Nous pouvons à tout moment nous arranger pour qu'une personne en qui vous faite confiance et/ou un représentant culturel/de la diversité vous assiste au cours de l'entrevue et de l'enquête, notamment pour vous aider à remplir des formulaires.

Ensuite [ nom de l'enquêteur ] se réunira avec les autres personnes impliquées. Nous ferons de notre mieux pour que les informations que vous nous transmettrez restent confidentielles, mais nous aurons parfois besoin d'en parler à d'autres personnes pour garantir que d’autres pensionnaires et vous-même ne courez aucun danger ou pour obtenir des renseignements complémentaires qui nous permettront de mieux comprendre votre plainte. Nous vous demandons de ne parler à personne de nos conversations (excepté votre personne de soutien).

Personne avec qui nous discuterons de votre plainte ne peut vous tourmenter ou vous maltraiter pour nous avoir parlé. Si c’est malgré tout le cas, veuillez nous prévenir immédiatement de façon à ce que nous puissions traiter du problème. Vous pouvez aussi appeler le Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes à tout moment au 1-800-263-2841 pour qu'ils vous aident.

Notre objectif est de résoudre la plainte le plus rapidement possible. Une fois que nous aurons collecté toutes les informations, nous vous préviendrons des résultats et de ce qui (le cas échéant) devra être changé immédiatement ou à l'avenir. Nous aimerions savoir ce qui, à votre opinion, peut être fait pour résoudre votre plainte et calmer vos préoccupations.

Si vous avez des questions au sujet de la manière dont nous travaillons à la résolution de votre plainte, nous vous invitons à nous les poser et à communiquer avec nous à [ coordonnées ][[1]](#footnote-1)

Merci
[ nom du plaignant ]

1. Rubin and Thomlinson, *Human Resources Guide to Workplace Investigations* (Canada Law Book: Aurora, 2006) p. 197-199. [↑](#footnote-ref-1)